

ple et pratique, si nous voulons qu'on engage les gens à s'établir sur nos terres inoccupées, si nous voulons assurer le respect des lois et le maintien du bon ordre, il est incontestable que nous avons plus à attendre des autorités fédérales que du gouvernement de la province. Si cette conclusion ne s'imposait pas autrement, elle s'imposerait par le seul examen de ce qui se passe dans les différentes provinces. La Colombie-Anglaise possède et administre une vaste étendue de terres, mais elle n'a pas, que je sache, pendant les dernières années, dépensé un seul dollar pour attirer l'immigration vers cette province. La province d'Ontario a aussi beaucoup de terres disponibles et je n'ai pas connaissance qu'elle ait dépensé un dollar pour favoriser l'immigration pendant les années dernières. On peut en dire autant de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick qui sont propriétaires des terres publiques situées dans les limites de ces provinces. Les provinces n'ont pas assez de ressources pour se livrer à ces dépenses; les gouvernements provinciaux n'en retireraient pas assez d'avantages. Il importe à toute la Confédération de peupler ces prairies de bons colons, et ni le Canada, ni les autres intéressés ne peuvent se décharger de ce soin sur d'autres que ceux qui sont le mieux en état de s'en acquitter. Ce n'est pas une question d'aptitudes ou d'honnêteté, c'est parce que le gouvernement fédéral retire un revenu de \$40 par famille tandis que le gouvernement provincial est tenu de déboursier, disons, \$20 de plus par année. Autre chose. Le chef de l'opposition déclare à bon droit que le courant de l'immigration augmente le prix des terres et que la province en profite. Cependant, les immigrants n'afflueront pas vers nos bords, à moins que nous ne prenions les moyens de les attirer, et si nos efforts ont réussi, c'est principalement parce que les colons ont pu se procurer des terres gratuites. Nous envoyons des agents dans différents pays de l'univers, nous leur fournissons des imprimés et ils renseignent les populations de leur mieux; et, il est incontestable que cette partie du pays produit d'abondantes récoltes. Tout cela contribue à attirer des immigrants, mais l'attrait principal est le don gratuit des terres. Le gouvernement fédéral, et non la province, est en mesure de donner ces terres.

Le renchérissement de celles-ci qui profite à la province et à ses habitants est le résultat de la venue des immigrants attirés par le don des terres et non par les terres dont le prix augmente. Le gouvernement provincial serait naturellement porté à encourager les colons à s'établir aux endroits où leur présence augmenterait la valeur des terres déjà occupées, de même que le Gouvernement fédéral est enclin à favoriser la colonisation des terres qu'il a à donner. Le domaine public peut rencherir dans une certaine mesure indépendamment de ces causes mais, tous ceux qui ont habité cette partie

du pays savent que la dispersion des colons dans les espaces encore inoccupés est véritablement la cause principalement du renchérissement des biens-fonds. Si, pour un motif quelconque, les efforts faits pour diriger les colons vers le territoire inoccupé se ralentissaient, le renchérissement des terres en culture se ralentirait dans la même mesure.

Selon moi, les événements des dernières années ont prouvé clairement d'abord que les progrès de la colonisation des Territoires ont été satisfaisants. Ils ont été si sensibles et si avantageux pour toute la Confédération que nous ne pouvons permettre—cela ne serait pas le propre d'une saine politique—de changer un système dont les résultats ont été si heureux lorsqu'on les compare aux résultats obtenus par les provinces propriétaires du domaine public. On peut dire à bon droit que le gouvernement fédéral pourrait à l'avenir cesser d'accorder aux immigrants des terres gratuites dans les Territoires. Dans ce cas-là, le raisonnement que j'ai fait aujourd'hui n'aurait plus de poids. Certes, le Gouvernement qui dirigea les affaires publiques jusqu'en 1896 n'avait pas adopté cette politique de donner des terres aux colons, politique qui a prévalu depuis. Je crois, cependant, que la population canadienne, grâce aux événements qui se sont déroulés pendant les dernières années, a tiré la conclusion que la politique de la gratuité des terres assure la prospérité de la Confédération. Je ne conçois pas qu'on puisse adopter une autre ligne de conduite, même si le pouvoir passait en d'autres mains. La population de toute la Confédération s'est si bien pénétrée des avantages qui découlent de la colonisation rapide du Nord-Ouest, grâce au don gratuit de terres aux colons, que je ne puis admettre qu'une administration fédérale abandonnera un jour cette politique. Au contraire, un gouvernement provincial, à court d'argent, comme tous nos gouvernements provinciaux, ne retirant pas de revenus directs de l'immigration; mais obéré davantage par l'arrivée de chaque nouvelle fournée d'immigrants, administrerait probablement le domaine public dans l'intérêt du revenu, ce qui, en dernière analyse, serait préjudiciable encore à toute la Confédération.

M. SPROULE: Les événements qui se sont déroulés dans la province d'Ontario nous enseignent tout le contraire. Dans cette province, non seulement, les terres sont vendues un prix minime, parfois vingt cents l'acre, mais il y a aussi des terres gratuites.

M. OLIVER: Je n'ai pas parlé de cela. J'ai déclaré que le gouvernement d'Ontario n'a rien dépensé pour favoriser l'immigration et peupler ces terres.

M. INGRAM: Oui, il entretient un agent à Liverpool depuis des années.

M. OLIVER: L'honorable député peut soutenir que la province d'Ontario a un bureau d'immigration, les événements prou-